

La réforme Blanquer relance la concurrence entre les disciplines

Répartition des heures, choix des cours enseignés en demi-groupe, maintien des postes dans les disciplines les moins demandées, etc. : dans les salles des profs la nouvelle architecture du lycée crée des tensions entre les enseignants.

Par Violaine Morin • Publié aujourd'hui à 16h06

Article réservé aux abonnés

Grand soleil sur le parvis du lycée Auguste-Blanqui, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). Ce jeudi 21 février à la récréation de 10 heures, une centaine d'élèves sont réunis en arc de cercle autour de bureaux alignés façon jury d'examen, où doit se dérouler le « *happening* » organisé par les enseignants opposés à la réforme du lycée. Derrière la rangée de bureaux, une pancarte annonce le sujet de la saynète : les enseignants vont jouer un « *conseil de classe du futur* », et portent pour cela des noms de scène : « Madame Hamlet » est jouée par Sophie Mazet, une professeure d'anglais bien réelle, qui a placé un crâne en plâtre devant elle pour appuyer la référence. Elle s'inquiète du maintien des heures dédoublées à la rentrée prochaine, car son élève « *progresses mieux en demi-groupe* ». « *L'année prochaine, plus de demi-groupes, elle n'aura qu'à prendre un abonnement à Netflix* », tranche « Monsieur Du Taulier », le proviseur. Eclats de rire dans le public.

De cette mise en scène amusante se dégagent des perspectives plus moroses : entre la lutte pour les heures en demi-groupe et le maintien des postes pour les disciplines peu demandées, des enseignants craignent que la réforme Blanquer relance la concurrence entre les disciplines. Ceux du lycée Blanqui sont une trentaine à se mobiliser autour de la réforme du lycée, sur la grosse centaine que compte l'équipe pédagogique de l'établissement.

 Lire aussi | [Programmes scolaires : comment Jean-Michel Blanquer veut redessiner le lycée](#)

Cette semaine-là, aucun conseil de classe de 1^{re} et de terminale n'a eu lieu : les enseignants pratiquent le boycottage et la rétention de notes. « *On nous accuse d'être opposés au principe de la réforme, mais c'est faux. On veut simplement qu'elle se passe dans de bonnes conditions* », annonce « Madame Hamlet », au micro.

Salle des profs divisée en deux camps

Au lycée Blanqui comme ailleurs, les changements induits par la réforme ont généré des tensions. Chaque année, les professeurs du lycée se répartissent une enveloppe d'heures. Cette question est particulièrement épineuse cette année avec les nouvelles spécialités : pour pouvoir proposer tous les enseignements promis (entre sept et neuf spécialités en moyenne dans chaque lycée, et jusqu'à douze pour certains), les proviseurs sont obligés de rogner sur la marge horaire, qui permet en temps normal d'enseigner en demi-groupe en langues, en SVT, en physique chimie... Et qui finance certaines options comme les langues rares ou les arts.

 Lire aussi | [Dans les lycées, l'inquiétude monte face à une « réforme précipitée »](#)

De là, naît une concurrence pour se répartir les heures restantes. « *En SVT et en physique chimie, les heures dédoublées sont quasiment acquises d'avance à cause de la taille des salles de travaux*

pratiques », explique Morgane, enseignante dans un lycée rural des Deux-Sèvres qui a souhaité conserver l’anonymat. Elle décrit une salle des profs divisée en deux camps : les sciences d’un côté, assurées de conserver une partie des heures dédoublées ; les lettres et langues de l’autre, qui réclament aussi le droit aux petits effectifs, synonymes d’un enseignement de meilleure qualité.

Dans d’autres lycées, on a fait au mieux pour satisfaire tout le monde « *en essayant de maintenir un cadre pas trop pourri* », raconte Raphaëlle, enseignante en histoire-géographie au lycée Voltaire, à Paris dans le 11^e arrondissement, où les enseignants ont eu trois semaines pour « *faire des propositions* » de répartition des heures. Mais ce travail de distribution des moyens peut vite ressembler à un match sans arbitre.

« Les enseignants sont chargés de régler entre eux des questions qui étaient autrefois arbitrées à l’échelle du ministère, ou au mieux du rectorat. »

Pour la nouvelle spécialité « histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques » les professeurs de sciences économiques et sociales réclament leur part du gâteau – après tout, les sciences politiques tombent dans leur escarcelle, et avec la disparition de la filière ES, les heures viendront à manquer ; un complément de quelques heures de spécialité ne serait donc pas de trop. « *Evidemment, cela ne plaît pas aux enseignants d’histoire-géographie*, résume une professeure d’histoire qui enseigne dans un lycée d’Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). *Les enseignants sont chargés de régler entre eux des questions qui étaient autrefois arbitrées à l’échelle du ministère, ou au mieux du rectorat.* » Cette répartition des spécialités « *hybrides* » pourra aussi être un sujet de tension entre les professeurs de lettres et ceux de philosophie, car ces derniers peuvent revendiquer de prendre des heures de spécialité « humanités, littérature et philosophie » dès la 1^{re}.

Arguments déloyaux

De même, dans la plupart des établissements, les enseignants ont été chargés de faire la présentation de leur spécialité. Dans certains cas, « présentation » est devenu pour eux synonyme de « réclame », en particulier dans les matières les moins populaires comme les lettres, dont les enseignants ressentent une pression car ils risquent de ne pas faire le plein – ce qui signifie, à moyen terme, des postes supprimés ou des enseignants obligés de faire un « *complément de service* » dans un autre établissement, faute d’avoir suffisamment d’élèves.

Dans leur présentation, certains n’ont pas hésité à user d’arguments « *qualitatifs* », que d’autres jugent déloyaux : « *On attire les élèves en leur disant qu’ils seront mieux en petit comité que dans les matières très demandées, s’agace Morgane. Certains ont même fait valoir auprès des élèves le fait qu’en petit groupe on organise plus de sorties, au lieu de leur parler de l’importance de la matière pour leur avenir.* »

Des enseignants disent aussi avoir été sollicités pour rédiger des « *flyers de présentation* » de leurs spécialités. « *Cela crée de la concurrence entre les disciplines, mais aussi entre les lycées*, estime une enseignante du lycée Clément-Ader d’Athis-Mons (Essonne). *Dans mon établissement, certains ont refusé de le faire.* » La répartition des heures entre les enseignants ne pourra être arrêtée définitivement qu’en juillet, quand sera connu le nombre exact d’élèves admis en 1^{re}.

 Lire aussi | [Programmes du lycée : ce que disent les professeurs des projets présentés](#)

Violaine Morin